



ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2020

Solde de 13% affecté aux établissements de formation technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la Taxe d'Apprentissage (TA).

<u>Votre entreprise :</u> 	<u>Etablissement bénéficiaire :</u> Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn 112, route des Templiers - CS 22340 81020 ALBI Cedex 09
-----------------------------------	---

SIREN / SIRET :

CONTACT DE L'ENTREPRISE :

Nom : Prénom :

Tel : Email :

CALCUL DU MONTANT :

Votre masse salariale 2019 :€ X 0.68 % =€ (T)

Taxe d'Apprentissage 2020 : (T X 13 %)€ (M)

Montant de votre versement (M) : € Code UAI : 081009ZZ

Au profit de : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU TARN

MODE DE REGLEMENT :

Par virement

IBAN : FR76 1780 7006 1101 1192 2099 094

BIC : CCBPFRPPTLS

Merci de bien vouloir mentionner votre n° de SIRET en libellé de votre virement.

Par chèque

Numéro du chèque :

Banque :

A l'ordre de : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU TARN